

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Année universitaire : Semestre demandé :
 Compléter et signer (signature obligatoire) ce formulaire de demande à retourner par mail : sarah.rioult@aphp.fr

Nom	
Prénom	
Nationalité	
Téléphone	
E-mail	

<input type="checkbox"/> REHP	<input type="checkbox"/> NEO-INTERNE
<input type="checkbox"/> DFMS	<input type="checkbox"/> INTER-CHU
<input type="checkbox"/> DFMSA	<input type="checkbox"/> FFI PAYS DU GOLFE
<input type="checkbox"/> FFI-UE	

TYPE DE LOGEMENT : INDIVIDUEL

COUPLE
Joindre une copie de la pièce d'identité et un justificatif sur la situation professionnelle de votre conjoint (e)

Enfant(s) non admis

Affectation :

- Hôpital :
- Service :

Spécialité du diplôme :

CONDITIONS D'ATTRIBUTION UNIQUEMENT POUR LES STAGES EFFECTUES DANS UN HOPITAL DE L'AP-HP :

Les commissions d'attribution de logement débutent 2 mois avant chaque semestre, soit en mars pour le **semestre de mai** et en septembre pour le **semestre de novembre**.

Les logements sont attribués pour deux semestres (uniquement un semestre pour les internes en stage inter-chu, les FFI-UE, les néo-internes et les FFI ressortissants des pays du Golfe).

Les unités d'hébergement se situent à la Cité Internationale Universitaire de Paris, aussi bien dans le 14^{ème} que dans le 19^{ème} arrondissement de Paris.

Les loyers sont **en moyenne** de **635 €** par mois pour des logements individuels et **680 €** par mois pour des logements pour couple, charges comprises.

Vous recevrez uniquement par mail le nom de la résidence d'affectation, la plus proche de votre établissement d'accueil. A réception de cette attribution indiquant l'adresse de la résidence, vous devrez impérativement procéder à :

- L'enregistrement de votre demande sur le site internet de la CIUP www.ciup.fr ;
- Procéder au versement d'un acompte **non remboursable** dans un **délai de 4 jours** (ceci conditionne la **délivrance de l'attestation d'hébergement par la CIUP**) ;
- Contacter la résidence via mail ou téléphone pour leur notifier la date présumée d'arrivée

J'atteste avoir pris connaissance et accepte les conditions énumérées ci-dessus dans le cadre de l'attribution d'un logement à la CIUP, par renvoi automatique de ce formulaire renseigné et signé.

CONTACT :

Sarah RIOULT
 Responsable de la gestion des praticiens étrangers en formation
 Bureau des internes
 DOMU – Siège AP-HP
 3 avenue Victoria 75184 PARIS CEDEX 04
 Tél : 01.40.27.52.26
 Fax : 01 40 27 46 33
 @ : sarah.rioult@aphp.fr

Date :
 Signature :

Pour tout complément d'informations consulter le site www.ciup.fr